

# Enseignante non remplacée à Neufchâtel-en-Bray : Sébastien Jumel écrit à la rectrice

Sébastien Jumel a adressé un courrier à la rectrice de l'Académie de Normandie. Les raisons : l'absence d'une enseignante non remplacée au collège à Neufchâtel-en-Bray.



Le collège de Neufchâtel-en-Bray.

Au collège Albert Schweitzer de Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime), les parents d'élèves ont attiré l'attention du député, Sébastien Jumel, à propos de l'absence prolongée d'un professeur de français au détriment de trois classes de 6e et d'une classe de 3e latinistes.

Absente depuis le 21 mars

L'élu a alors décidé d'écrire à Christine Gavini-Chevet, rectrice de l'académie de Nor-  
mandie.

"Une professeure de lettres classiques est en effet absente du collège neufchâtelois depuis le 21 mars dernier, une absence qui était prévue, me dit-on, sans qu'une solution véritablement pérenne de remplacement ne soit à ce jour en place", peut-on lire dans le courrier de Sébastien Jumel.

Fermeture de classe à <span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="47058b9b-064e-4f56-bc31-e764e058f6cc">Marques</span> : Les élus et les parents manifestent

Et de poursuivre : "Un remplaçant avait été désigné, mais il n'a pas pris ses fonctions parce que son remplacement précédent a été prolongé, m'informe la représentante des parents d'élèves. Il semble que cette absence soit amenée à se prolonger jusqu'à la fin du mois de mai et qu'un autre remplaçant, pressenti à partir du 2 mai prochain, verrait également son remplacement actuel prolongé".

Un lourd préjudice

Si l'établissement avait bien anticipé cette situation et effectué les démarches pour que l'absence prévue d'une enseignante ne pénalise pas le déroulement des cours, "force est de constater que la réponse n'est pas au rendez-vous" constate Sébastien Jumel.

<span title="département" class="border-type-departement" data-entite-type="departement" data-entite-id="32964aac-b557-46c9-a5b1-4d77d9decaf9">Eure</span>. Faute de remplaçants, on refuse aux enseignants leurs demandes d'absence

"Je sais que les parents d'élèves ont saisi le médiateur de l'Académie de Normandie. Ils font le constat, que je partage, que les élèves dont la scolarité a déjà été fortement impactée par le COVID, qui ont pris du retard dans leurs apprentissages, sont une nouvelle fois privés de précieuses heures d'enseignement" déplore le député.

*Pour les élèves de 6e qui démarrent le collège c'est un lourd préjudice, comme pour leurs camarades de 3e qui ne vont pas préparer leur examen du brevet dans les meilleures conditions. Sébastien Jumel*

Sébastien Jumel en appelle à une intervention déterminée et à la mobilisation de tous les moyens dont dispose l'Académie pour apporter une solution dès la rentrée des vacances de Pâques aux élèves de ce collège rural "qui ont droit aux mêmes chances de scolarité que les élèves des établissements de centre-ville des métropoles" conclut l'élu dans son courrier.

Réponse le mardi 2 mai, jour de la reprise des cours.